Protection en manutention

ULTRANE 524

Protection des dispositifs électroniques contre les décharges électrostatiques (ESD)



EN 388



2X20A

EN 16350



ISO 13997
3.0 N (306 g)

Dexterité EN ISO 21420: 5/5

CATÉGORIE 2

CE

AVANTAGES SPÉCIFIQUES

Protection des appareils électroniques contre les décharges électrostatiques (ESD)

- Produit spécifiquement développé pour dissiper les charges électrostatiques, pour protéger les dispositifs électroniques contre les décharges électrostatiques (ESD) conformément à l'EN16350 (Standard gant ATEX)

Confort

- Confort & respirabilité: effet seconde peau, gant très fin pour encore plus de souplesse et de flexibilité

Compatible écrans tactiles

- Peut être utilisé avec des dispositifs et écrans tactiles

Qualité garantie

- Sans silicone pour éviter les traces, les défauts sur la tôle et le verre avant peinture
- Pas de risque d'endommager les pièces manipulées

Lavabilité

- Lavable 1 fois à 40°C

INDUSTRIES

- Electroménager
- Transports
- Industrie automobile
- Métallurgie
- Electronique

APPLICATIONS

- Manipulation de cartes et composants électroniques
- Assemblage de pièces
- Travaux de précision
- Contrôle qualité
- Montage de précision
- Montage de composants électroniques (afficheurs, LED, ...)

Edité 02/11/2026

Protection en manutention

ULTRANE 524

LÉGENDES

EN388



DANGERS MÉCANIQUES

NIVEAUX DE PERFORMANCE (X = NON TESTÉ)

2	X	2	0	A	
0-4	0-5	0-4	0-4	A-F	P

- P : Protection contre les chocs (optionnel)
- A-F : Résistance à la coupure selon ISO 13997
- 0-4 : Résistance à la perforation
- 0-4 : Résistance au déchirement
- X : Résistance à la coupure
- 2 : Résistance à l'abrasion

EN 16350



PROTECTION CONTRE L'ÉLECTRICITÉ STATIQUE

DÉTAILS LOGISTIQUES

Emballage	1 paire/sachet 12 paires/sachet 96 paires/carton

LÉGISLATION

- Ce produit n'est pas classé dangereux selon le règlement (CE) n°1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil (CLP).
- Ce produit ne contient ni substance préoccupante à des teneurs supérieures à 0.1%, ni substance figurant à l'annexe XVII selon le règlement n°1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil (REACH).
- Attestations UE de type: 0075/014/162/04/20/1089
- Délivré par l'organisme agréé nr: 0075 CTC - 4, rue Hermann Frenkel - 69367 Lyon Cedex 07- FRANCE

Edité 02/11/2026